# **Bulletin d'information**PROJET DE TRANSMISSION SUR LA NOUVELLE LIGNE D'INTERCONNEXION EST-OUEST

#### Rendre le nord-ouest de l'Ontario plus accessible



## NextBridge Infrastructure veut que le nord soit plus facilement accessible grâce à la nouvelle ligne de transport Est-Ouest

La nouvelle ligne Est-Ouest est un projet de transport de l'électricité prioritaire du gouvernement de l'Ontario. On s'attend à ce qu'elle soit, en général, comparable à la ligne de transport Est-Ouest existante entre Thunder Bay et Wawa, en Ontario.

NextBridge Infrastructure (NextBridge), promoteur du projet, s'engage à s'entretenir avec tous les membres des collectivités intéressées ainsi qu'avec toutes les parties intéressées de façon claire et respectueuse pendant la totalité du projet.

Il s'agit du premier de plusieurs bulletins d'informations qui seront distribués tout au long du projet. Nous vous invitons à examiner les renseignements contenus dans les présentes et à prendre contact avec nous si vous avez besoin de plus de renseignements, si vous avez des commentaires ou des questions, ou si vous détenez des informations qui seraient importantes dans le cadre de la planification du projet.

Nous espérons avoir de vos nouvelles bientôt et de vous rencontrer lors de l'une des journées portes ouvertes planifiées dans le cadre du projet.

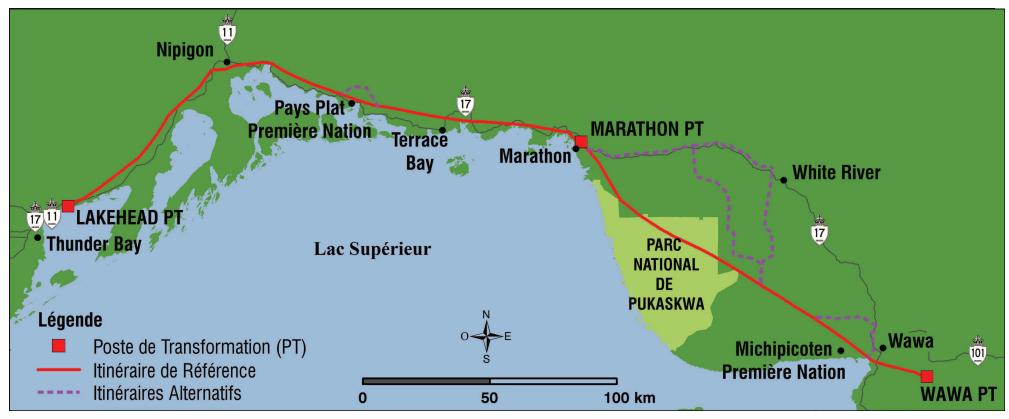
#### En quoi consiste-t-il?

- Besoin d'approvisionnement dans le nordouest de l'Ontario
- Détails du projet
- Processus d'évaluation environnementale
- Autres approbations
- Servitude et accès à un bien-fonds
- Activités de consultation
- S'impliquer
- Échéancier actuel du projet
- Ressources supplémentaires

#### **Qui nous sommes**

NextBridge fait appel à l'expérience et aux ressources de trois chefs de file en matière d'infrastructures, soit NextEra Energy Canada, Enbridge Inc. et Borealis Infrastructure, dans le cadre de la planification de l'élaboration, du financement, de la construction, des activités et de l'entretien du projet. De plus, l'entreprise manifeste un intérêt bien fondé à titre de propriétaire-exploitant de la nouvelle ligne Est-Ouest, et ce, pour toute sa durée de vie utile. NextBridge s'engage à rehausser le niveau de concurrence et de rentabilité des services de transport d'électricité offerts aux contribuables ontariens.





#### Besoin d'approvisionnement dans le nord-ouest de l'Ontario

L'Office de l'électricité de l'Ontario, c'est-à-dire l'agence responsable de la planification à long terme en matière d'électricité dans la province, a recommandé la construction de la ligne Est-Ouest afin d'assurer la fiabilité à long terme de l'approvisionnement en électricité dans le nord-ouest de l'Ontario, et elle a précisé l'échéancier et la portée de ce projet.

On s'attend à ce que les activités industrielles qui ont lieu dans le nord-ouest de l'Ontario, en particule dans le secteur minier, entraînent une importante croissance de la demande en électricité au cours des dix prochaines années. Associant cette croissance à une diminution de l'approvisionnement dans le secteur, l'Office prévoit un nouveau besoin en approvisionnement se chiffrant à environ 500 mégawatts dans le nord-ouest de l'Ontario d'ici 2018.

Les besoins en approvisionnement cernés peuvent être comblés grâce à la construction d'une ligne de transport supplémentaire ou à l'augmentation de la production. L'Office a étudié ces solutions et a recommandé l'expansion de la ligne Est-Ouest en se basant sur des critères techniques, économiques et autres.

#### Détails du projet

Le projet consistera en une ligne de transport à double circuit de 230 kilovolts d'une longueur approximative de 400 km qui, en général, sera comparable à la ligne de transport à double circuit de 230 kilovolts qui relie actuellement le poste de transformation de Wawa à celui de Lakehead, près de Thunder Bay. De nouvelles routes d'accès améliorées ainsi que des aires de travail et de dépôt de l'équipement seront nécessaires dans le cadre du projet. La date de mise en service prévue se situe dans le premier semestre de 2018.

Un itinéraire de référence a été désigné et des solutions de rechange pour éviter les événements potentiellement écosensibles ont été envisagées. NextBridge s'efforcera de choisir l'itinéraire qui entraînera globalement le moins de répercussions. Pour arrêter notre choix sur l'un des itinéraires, nous prendrons en considération les précieux commentaires émis par tous les membres des collectivités potentiellement touchées, les parties intéressées, les propriétaires fonciers, les locataires, et les collectivités des Premières Nations et des Métis qui sont situés le long des itinéraires proposés. Pendant le processus de sélection de l'itinéraire, nous tiendrons compte des facteurs tels que la chasse, les sentiers de piégeage, les activités de récolte, les sites de nidification des oiseaux, les voies d'eau, le tourisme, les activités agricoles, les caractéristiques écologiques et les répercussions sur les résidents et les entreprises. Il est important de noter que, bien que tous les itinéraires soient considérés comme étant viables à l'heure actuelle, une seule ligne de transport sera construite.

## Le processus d'évaluation environnementale

Conformément à la Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario, NextBridge a établi le cadre de référence pour l'évaluation environnementale. Lors de celle-ci, NextBridge procédera à des études environnementales et rencontrera les agences, les représentants des collectivités, les collectivités des Premières Nations et des Métis ainsi que les membres du public afin de cerner les effets positifs et négatifs potentiels du projet sur les gens, les entreprises, l'économie et l'environnement naturel dans le secteur étudié.

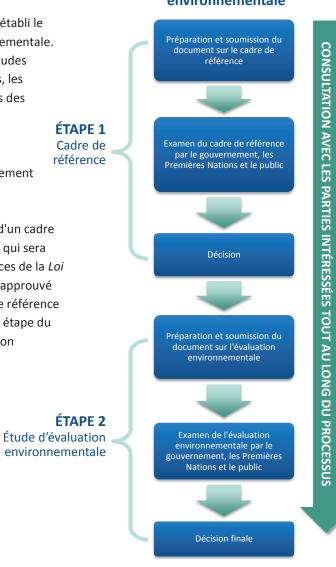
La première étape du processus d'évaluation environnementale consiste en la préparation d'un cadre de référence. Celui-ci précise le plan de travail qui sera suivi par NextBridge pour respecter les exigences de la *Loi sur les évaluations environnementales*. S'il est approuvé par le ministre de l'Environnement, le cadre de référence fournira la structure requise pour la deuxième étape du processus, à savoir la préparation de l'évaluation environnementale.

#### **Autres approbations**

Avant de procéder à la construction, les éléments suivants seront requis dans le cadre du projet :

- Autorisation de construction par la Commission de l'énergie de l'Ontario;
- Permis délivrés par les agences provinciales, l'office de protection de la nature et les municipalités;
- Un examen ou des permis fédéraux pourraient être requis dans certains secteurs où des terrains fédéraux seraient touchés.

## Aperçu du processus d'évaluation environnementale



#### Servitude et accès à un bien-fonds

NextBridge aura besoin d'intérêts de servitude pour tenir compte de l'emprise permanente d'environ 56 mètres (184 pieds) requise pour l'installation de la nouvelle ligne. La majorité des activités seront contenues dans l'emprise permanente, mais il est possible qu'un espace de travail et un accès supplémentaires soient requis dans certains cas pour la construction.

Si votre terrain a été désigné comme étant potentiellement touché par le projet proposé, un représentant de NextBridge prendra contact avec vous au cours des prochaines semaines afin d'en discuter. Afin d'évaluer correctement toutes les répercussions potentielles du projet, notre équipe devra mener des sondages, des études et, au besoin, avoir accès aux propriétés privées. Si nous devons avoir accès à un bien-fonds dans le cadre de nos études, nous discuterons avec les propriétaires fonciers concernés situés le long des itinéraires potentiels. Si nous devons avoir accès à votre propriété dans le cadre de l'étude, nous prendrons contact avec vous. Veuillez prendre note que nous n'accéderons à aucune propriété sans d'abord émettre un préavis.

C'est avec plaisir que nous discuterons du projet avec toute partie intéressée, et nous vous encourageons à prendre contact avec nous si vous avez des questions ou des préoccupations.



## **Consultation entre les parties intéressées**

Nous encourageons les membres de la collectivité, le public, les propriétaires fonciers, les groupes de parties intéressées, les agences gouvernementales et les autres personnes intéressées à participer au processus de planification du projet.

Présentement, NextBridge se concentre principalement sur deux secteurs clés, soit la sélection de l'itinéraire et l'élaboration du cadre de référence. Des rencontres seront organisées pour divers groupes et personnes intéressés tout au long de l'itinéraire désigné. De plus, des journées portes ouvertes auront lieu pendant la totalité du processus de planification.

La première ronde de journées portes ouvertes se tiendra aux endroits suivants, de 16 à 20 h :

THUNDER BAY – 2 décembre

Centre communautaire Current River

NIPIGON – 3 décembre

Légion de Nipigon Filiale no 32

MARATHON – 4 décembre

École secondaire de Marathon

WAWA – 5 décembre

Centre communautaire Michipicoten

Memorial

Les renseignements fournis lors des journées portes ouvertes seront également mis à votre disposition sur le site Web du projet au www.nextbridge.ca.

### **Consultation entre les Premières Nations et les Métis**

Un processus de consultation spécialisée a été mis en place pour les collectivités des Premières Nations et de Métis situées à proximité de l'itinéraire prévu par le projet. Les membres de ces collectivités sont également les bienvenus aux journées portes ouvertes mentionnées ci-dessus.

#### S'impliquer

Nous aimerions vous remercier de votre participation continue à notre programme de consultation pour ce projet. Vos commentaires nous tiennent à cœur. Si vous avez des questions ou des préoccupations ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur ce projet, veuillez prendre contact avec :

Oliver Romaniuk, chargé de projet NextBridge Infrastructure 390, rue Bay, bureau 1720 Toronto (Ontario) M5H 2Y2

Courriel: <a href="mailto:info@nextbridge.ca">info@nextbridge.ca</a>
Télécopieur: 416 364-2533

Ligne directe pour le projet : 1 888 767-3006

#### ÉCHÉANCIER ACTUEL DU PROJET

PASSÉ	
2010	Le gouvernement de l'Ontario désigne ce projet comme étant prioritaire
2011	Le ministère de l'Énergie somme la Commission de l'énergie de l'Ontario d'entreprendre un processus de désignation pour sélectionner un système de transport dans le but de mettre en œuvre le projet
2012	La Commission informe les soumissionnaires de l'itinéraire de référence et d'une date de mise en service proposée.
Aug 2013	NextBridge est choisi comme entreprise de système de transport désignée pour réaliser les travaux préparatoires relatifs au projet.

CURRENT AND UPCOMING	
Nov 2013	Avis d'établissement du cadre de référence
Dec 2013	Journées portes ouvertes, première série
Feb 2014	Soumission du cadre de référence
July 2014	Approbation anticipée du cadre de référence et début de l'évaluation environnementale
July 2014	Journées portes ouvertes, deuxième série
Oct 2014	Journées portes ouvertes, troisième série
Jan 2015	Soumission des résultats de l'évaluation environnementale au ministère de l'Environnement
Jan 2015	Présentation de la demande d'autorisation de construction à la Commission
Dec 2015	Le ministère de l'Environnement se prononce sur l'évaluation environnementale

#### Ressources supplémentaires

Nous vous encourageons à vous renseigner le plus possible à propos de ce projet. Veuillez vous rendre sur les sites Web ci-dessous pour obtenir des renseignements supplémentares concernant la nouvelle ligne Est-Ouest ainsi que la prise de décision relative à l'énergie et à l'environnement en Ontario.

Commission de l'énergie de l'Ontario

www.ontarioenergyboard.ca

Office de l'électricité de l'Ontario

www.powerauthority.on.ca

Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité

www.ieso.ca

Ministère de l'Environnement

www.ene.gov.on.ca

Ministère de l'Énergie

www.energy.gov.on.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de la nouvelle ligne Est-Ouest, rendez-vous sur le <u>www.nextbridge.ca</u>.

Si vous avez reçu ce bulletin directement de NextBridge, cela signifie que vous êtes sur notre liste de contacts pour ce projet et que nous continuerons à vous envoyer des renseignements qui s'y rapportent.